

L'ACILOT

Abonnement :

Un an fr. 2,50
Six mois » 1,30

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Si l' *Dodaine desbourd'rou*
Tout Nivelles périrou.

ANNONCES :

Ordinaires, 10 centimes. — Judiciaires, 25 C^{mes}.
Réclames, 50 centimes (la ligne).

ON TRAITE A FORFAIT.

AVIS.

Nous prévenons nos lecteurs dont l'abonnement semestriel expire le 1^{er} avril prochain que le journal continuera à leur être servi le dimanche suivant.

Ceux d'entr'eux qui désireraient résilier leur abonnement sont priés de nous renvoyer le numéro; une quittance de fr. 1,30 sera adressée aux autres.

LE CARNAVAL.

Le dernier jour du carnaval n'a guère été brillant: le temps était pluvieux et froid, et le carnaval des rues s'en est naturellement resenti.

Lorsqu'il fait beau, les masques visitent les cafés de la ville jusque vers dix heures; des bandes de jeunes filles, chantant les refrains à la mode, parcourent les rues, agacent les promeneurs, envahissent les estaminets, où elles organisent des rondes échevelées, et profitent de la circonstance pour visiter certains bas-fonds, où leur curiosité se trouve d'ailleurs déçue: une viole, des filles en cheveux dansant sur un sol boueux, avec de tout jeunes ouvriers; la patronne, en jaquette, debout dans son comptoir; le fils ou le neveu veillant à ce que chacun ait son verre tandis que le patron, en bras de chemise, veille à ce que chacun le paye: voilà tout ce que l'on y voit. Il est vrai que l'on y respire des odeurs toutes particulières et que l'on emporte de ce tableau et de cette atmosphère une impression pénible et comme une pesanteur sur le cœur.

Lorsqu'il fait mauvais, on court s'entasser au bal. Nous ne parlons pas de la Cave du chapitre où la température est insoutenable et comme imprégnée de la *sueur du peuple*.

Le véritable bal, celui auquel on se donne rendez-vous, c'est le bal du Waux-Hall: la mère y conduit sa fille; le mari ne peut se dispenser d'y mener sa femme et, à part dans certains coins où l'on s'oublie un peu, les choses s'y passent à peu près convenablement. Nous savons bien que si l'on voulait se montrer sévère... mais alors, quelle différence y aurait-il entre un bal masqué et un bal ordinaire?

Il faut sans doute attribuer au mauvais temps le grand nombre de dominos qui donnaient au Waux-Hall un air un peu sombre. Le domino n'est guère réjouissant, il n'a rien de la gaieté et de l'entrain d'un déguisement moins banal. Il devrait être réservé aux mœurs et aux amoureux qui se dissimulent derrière les piliers, les unes pour dormir, les autres pour roucouler en paix.

Les intrigues sont devenues plus rares encore que les costumes clairs: et cependant quelle chose agréable qu'une belle intrigue, spirituelle, tenace et... pas trop indiscrète!

On s'étonne parfois de la susceptibilité des gens que l'on intrigue aujourd'hui: mais qui sait encore intriguer? Au lieu de broder le thème choisi après l'avoir amené, pour ainsi dire, par gradation, on intrigue en courant, on intrigue en quatre paroles et comme on est pressé d'arriver au but, il se fait que l'on est souvent brutal, alors que l'on ne voulait être que piquant.

Quoi qu'il en soit et tel qu'il est aujourd'hui,

avec ses banalités et ses excès, le carnaval a le mérite d'être gai, joyeux, animé; il produit du mouvement et du bruit; il nous donne, pendant quelques soirées, des plaisirs d'un genre tout spécial et que lui seul peut nous procurer et, à ce titre, il est, chaque année, le bienvenu auprès du grand nombre. *Stoisy.*

A PROPOS D'ADJUDICATIONS.

L'adjudication des travaux pour la construction du nouvel abattoir a mis en présence quatre entrepreneurs de notre ville et le faible écart de trois mille francs existant entre les offres présentées prouve le soin que chacun des soumissionnaires a apporté dans l'évaluation de son prix de revient.

Cette adjudication a donné lieu à quelques observations dont plusieurs sont fondées et dont on pourrait certainement tenir compte pour la construction — prochaine, espérons-le — de la nouvelle salle des fêtes.

La date de l'ouverture des soumissions ne devrait être fixée que lorsque les plans d'ensemble et de détails sont entièrement terminés; dans ce but, on devrait éviter les remaniements de plans qui se sont produits lors de l'adjudication de l'Abattoir; l'avant projet définitivement arrêté dans ses grandes lignes, l'architecte devrait pouvoir marcher de l'avant, sans se voir obligé de défaire aujourd'hui ce qu'il a fait hier.

Afin que les soumissionnaires puissent établir sérieusement leur prix, pourquoi ne pas remettre à chacun d'eux, moyennant paiement, une copie des plans, comme cela se fait d'ailleurs pour toutes les adjudications de l'Etat? Les entrepreneurs pourraient ainsi refaire et vérifier le mètre qui accompagne le cahier des charges déposé; nous savons bien que ce mètre a été dressé consciencieusement par l'architecte, mais une erreur n'est pas impossible. Le cahier des charges imprimé ou chromographié pourrait ainsi être vendu à ceux qui en feraient la demande.

Nos entrepreneurs voudraient que l'on divisât l'adjudication en lots, comme cela s'est fait en 1875 pour la construction de l'Ecole gardienne. La maçonnerie, la charpente, la menuiserie, le plafonnage, la peinture, formeraient autant de lots séparés; de cette façon, disent-ils, on éviterait de voir ces grandes entreprises confiées à des étrangers.

Nous croyons devoir présenter quelques observations quant à ce vœu. Nos concitoyens peuvent, nous semble-t-il, soumissionner aux mêmes prix que les étrangers; sur les quatre importantes entreprises en voie d'exécution aujourd'hui dans notre ville, deux ont été confiées à des Nivellois: le tir de la garde civique et l'abattoir. Si chacun d'eux trouve les entreprises trop considérables pour en courir seul les risques, pourquoi ne pas former des syndicats composés de divers corps de métiers?

Cette division en lots aurait peut-être aussi le désavantage d'augmenter le coût total de l'entreprise, et si l'on trouve que le *protectionnisme* à du bon, il ne faut pas cependant le pratiquer au détriment des finances communales. Ce système pourrait enfin donner lieu à des conflits continuels, si les hasards de l'adjudication confiaient des lots différents à des entrepreneurs que des raisons quelconques auraient rendus ennemis. Le cas ne s'est heu-

reusement pas produit pour la construction de l'Ecole Gardienne, mais qui sait si nous pourrions voir le même accord régner dans les entreprises futures?

Quoi qu'il en soit, ces différentes observations, qui nous ont été suggérées par des gens du métier, nous semblent mériter un examen sérieux, et nous espérons que ceux-là qui sont chargés de se prononcer sur cette question, feront tous leurs efforts pour concilier les intérêts de la ville avec ceux de nos entrepreneurs. *CLIPOTIA.*

Li Bouquet dell' Mariée.

Air National Namurois.

REFRAIN.

C'est d'moin li djou di m' mariatje,
Apprêtez (*bis*) tos vos bouquets;
Vo les metroz au coirsatje
Des bauchelles do bouquet.
Mais c'est l' menn' (*bis*) li pu djolie,
Ossi vramint dji m' ratie
Di li donner li bouquet;
Elle aurait li bia bouquet.

Ça sti onn' saquet d' drôle,
L'ôt' fic dj'aveuve onn' crôle;

Tot aspouyi,

Dj'allais soqui,

L'amour vint m' reweyi.

C'est d'moin li djou, etc.

C'esteu' mi p'tit Marie,

Comme elle esteu' djolie!

Quel embarras!

Ça sti c' djou-là

Qui dj'a signé l' contrat.

C'est d'moin li djou, etc.

Adiet tot' mes folies,

Dj'inter' dains l' confrérie...

C'est c' t' l'auté

Qui dj' vas djurer

Amour, fidélité!

C'est d' moin li djou, etc.

C'est d'moin qu' dji m' boute à piessé,

Adiet tot' li djônese!

Po commainci,

Dji m' va satchi

Al' conte à tot spii...

C'est d'moin li djou, etc.

N. BOSRET.

LES ÉLECTIONS DE L'HAMIA.

Lundi dernier, ont eu lieu les élections de l'*Hamia*; élections mouvementées qui ont mis en fête tout le quartier. Electeurs et candidats avaient mis l'habit des grands jours et le chapeau haute forme, dont plusieurs *Guerselis*; chacun s'était en outre muni d'un pince-nez. De nombreux habitants de la ville, qui n'avaient pas reculé devant la date choisie, le 1^{er} avril, étaient accourus à ces élections. Les candidats que nous avons annoncés dimanche dernier, sauf le garde-champêtre, qui s'est désisté au dernier moment, ont vu leurs noms sortir vainqueurs de l'urne ou plutôt de la *buse* qui servait d'urne.

L'*Hamia*, plus avancé que le reste du pays, a déjà admis le suffrage universel, et il est question d'admettre bientôt les femmes à l'élection.

Voici les résultats, tels que le publiait la dépêche (car toute élection qui se respecte est

annoncée par dépêche) affichée à l'Ange :

Antoine Lallieux, mayeur . . . 17 voix.
Engelbert Vanderborght, échevin . . . 17 »
Maximilien Gilbert, id. . . 17 »
Antoine Denis, garde-champêtre . . . 17 »

Le nouveau mayeur est décoré de la médaille industrielle de seconde classe et a obtenu deux médailles pour actes de courage et de dévouement; l'une en argent pour avoir retiré un homme qui se noyait dans l'ancien bassin du parc, où s'élevait aujourd'hui le kiosque, l'autre en or pour avoir, par sa présence d'esprit, évité à Manage un accident de chemin de fer.

Les élections se sont passées dans un calme parfait : il faut dire aussi que la police, représentée par un agent de ville et un garde-champêtre, veillait au maintien de l'ordre.

Aussitôt après la proclamation du scrutin, on a remis aux élus des bouquets et les insignes de leurs fonctions : au mayeur une large écharpe aux couleurs de la ville : rose, blanc, bleu ; aux échevins des écharpes de dimension moindre et au garde-champêtre un sabre en bois avec un baudrier.

Le mayeur a pris alors la parole et s'est exprimé en ces termes :

« In intrant in fonctions, d'jà d'wè vos dire que l'caisse est vude ; c'est in affaire incompréhensible, vu qu' l'aute administration a fait abatte pou quatre-vingt mille francs d'arpes qu'il avou d'sus l' briqu'erie, mais no n' savons ni à qué c' qu' les liards on tourné, ça n' fait ri, no d'in vudrons tout l'même. »

Un tonnerre d'applaudissements a salué ces vigoureuses paroles ; partout on a mis des guirlandes, arboré des drapeaux et dressé un *pourtal* à l'entrée de l'avenue conduisant aux maisons de l'atelier. Nous y avons remarqué un chronogramme remarquable par son exactitude :

VIVE NO MAYEUR
QUI DE L'HAMIA FAÏT L' BOÛNHEÛR.

Les nouveaux administrateurs ont aussitôt procédé à l'élection d'un secrétaire et ont choisi M. Jules Losa, en récompense du zèle qu'il a montré en dirigeant toute la campagne électorale ; puis, précédés de la société de musique de l'*Hamia* et suivis par une foule nombreuse, ils ont rendu visite à tous leurs électeurs.

Le soir, il y a eu illumination générale, les chants et les danses se sont prolongés bien tard, sans que jamais le nouveau garde-champêtre ait dû intervenir.

Nous présentons nos félicitations aux élus et nous souhaitons d'autant plus volontiers longue vie à la nouvelle administration qu'en ce faisant nous ne sortons pas du rôle de stricte neutralité politique que l'*Acloct* s'est imposé.

A LIDGE.

El Société d' Lidge qui travaie el wallon despus t' t à l' heure trinte-twés ans, vi d' nos invoï deux bias lifes d'asseuré bi twés cint ciquante pages chaque. Il appellont ça leu *Bulletin* éié tout qui fait partie de l' société lé r'çwet pou cîq francs, ainsi qu' i' n'est ni carotté.

Mais pou lire en' saquet d' curieux, lig' ça : vo vîrez comme ces mantins là vos abatont dé l' bésogne : il a toudis là in gaiard — c'est Djoseuf Kinable qu'on l'appelle — nom des os, les frères, quel ouvri' c'est ça ! A li tout seu d' garantis qu' i' fait l'ouvrathe dé dije éié d' dix rette et co ! Etou, r' qu' dé c' t'haude-ci, il a sté vo ramasser twés médaies dé bronze, twés d'ardgint éié ieune dé vermeie !

Lun qui n' donne ni s' part aux tchts nerri, c'est in aute Djoseuf, Monsieur Defrecheux ; i' vo fabrique là pus d' deux cints pages comme pou ri su l' no d' toutes les beusses qui viquont dins l' pais wallon : i' n' d'a ni ieune qui scappe éié pou chaque el no wallon est scrit comme on l' dit à Lidge, ou bi à Mons, ou bi à Namur.

Là d'sus les pidgeons, ça n' finit pus éié il a pou cwère qué c' gaiard là fait dins les pidgeons despus vingt ans, fourc' qu' i' vo dé pâle à s' n'aiche éié qu' i'

Boîte du Journal.

A un ami de l'*Acloct*. — Nous insérerions volontiers votre feuilleton intitulé *les drôles de boudins* et signé *Gustin Lârtia*, si nous n'avions lu quelque chose de semblable par le fond et par la forme dans l'*Armonique de Mons* (7^e année — 1832 page 49).

A M. Victor D. — Nous ne saisissons pas fort bien le sens de votre communication ; dans le doute, nous suivons le conseil du sage et nous nous abstenons.

Nécrologie.

Monsieur et Madame Maurice JOURNEZ-PARMENTIER viennent d'être cruellement frappés par la mort accidentelle de leur enfant, Gabrielle-Marie-Georgina-Pauline, décédée dimanche dernier, à l'âge de quatorze mois.

Ce malheur, dû à l'imprévoyance d'une bonne, a excité dans notre ville la commisération générale : la foule énorme qui assistait aux funérailles l'a bien prouvé d'ailleurs et témoigne de la considération qui entourait, dans notre ville, les familles Journez et Parmentier, si douloureusement atteintes.

A DROITE ET A GAUCHE.

Le Comité provincial de la commission royale des Monuments a été appelé cette semaine à donner son avis sur les deux statues qui doivent décorer la façade de notre futur palais de Justice et dont nous avons parlé dans notre dernier numéro.

Le Comité, par 7 voix contre 4, a émis l'opinion qu'il n'y a pas lieu de supprimer le *chien* placé par le statuaire entre les jambes de Jean de Nivelles et qui fait ce que l'on sait.

Nous croyons savoir que, dans la discussion, cette opinion a été combattue par les deux Nivellois qui font partie du Comité, M. l'échevin Hanon et M. l'architecte provincial Couloft.

Le Comité a ensuite jugé, à la presque unanimité des voix, que le chien étant conservé, il faut du moins lui faire prendre une attitude plus convenable : qu'il fuie, soit ! mais qu'il ne laisse pas derrière lui un souvenir incongru de son manque d'éducation !

A part la question du chien, la statue de Jean, comme celle de la Justice, n'a donné lieu qu'à quelques observations de détail qui, paraît-il, ont été acceptées de très bonne grâce par les artistes.

C'est égal, nous nous serions bien passés de ce chien, qui ne nous rappelle absolument rien ; de deux choses l'une : ou Jean de Nivelles et Jean de Montmorency ne

vo splique toutes les sourtes comme s'i' dirou s' catéchisse.

C'i' làle nerri n'a ni volé l' médaie in our qué l' société li-z-a d'né, sans compter qu'elle a co pay d' ses sous pou fer imprimer in aut' affaire qu' i' li-z-avou invoï. En' s'a-t-i' ni amusé d' aller ascouter tout c' qué les éfants tchantont. dins leus djéus ? Oh m' mais, c'est qu' i' d'a n' provision ! Djé n' sais ni si c'est ni bi deux cint éié swésante machines dé tout' sourtes qu' il a r'trouvé in tout ranch'nant t't avau Lidge, ainsi qu' i' d'a pou l' peine !

Ercounichi bi cé cîle ?

Tant qu' i' n'a dé l' bire es pot,
Jean Collinette, Jean Collinette,
Tant qu' i' n'a dé l' bire es pot,
Jean Collinette 'nn' n'êva 'nin co.

Eié cécîle ?

C'est demain dimanche ;
A la maison blanche,
Nous mangerons du pain béni
Par la main de Jésus-Christ.
Pim, pomme d'or,
Tirez-moi dehors.

I' d'a d'ainsi n' ramounée éié quand vo lig' ça, i' vo chenne qu'on est co gamin éié in coup qu'on a coumminché l' première page, dé vo desfinds d' d'aller couché dévant d'avver li 'squ'à l' dernière ; ni toudis, c'est tout pus m' goût des affaires d'ainsi... mais ça, d' sais bi qu' i' d'a des ciens qui n' s' r'tourmont ni pus après ça qu'après n' vie cbique dé toback : rap-

font qu'un seul et même personnage, et alors Jean lui-même est le *chien*, ou notre héros est un simple Jaquemart et alors... alors

On ne s'attendait guère

A voir un chien en cette affaire !

D'ailleurs, notre vieux Jean sur son clocher ne suffisait-il pas à notre gloire ?

Aujourd'hui a lieu la première communion dans les trois paroisses de la ville. Une décision récente de l'archevêque de Malines laissait aux doyens la liberté de fixer à leur gré la date de cette cérémonie et d'attendre que la saison devienne meilleure ; on devait ainsi éviter d'exposer les malheureux petits enfants au froid et à la pluie pendant toute une journée. Si, cette année, l'ancienne date a été maintenue, nous dit-on, c'est, à la suite des démarches faites près du clergé par les commerçants, qui, n'ayant pas prévu ce changement, avaient fait tous leurs achats pour cette époque.

L'application de cette excellente mesure est donc retardée d'un an, mais nous espérons que cet ajournement est tout exceptionnel et ne se reproduira plus.

A propos de Pâques, sait-on quelle circonstance détermine le jour de cette fête ? D'après le Concile de Nicée, tenu en 325, toutes les églises doivent célébrer la fête de Pâques le dimanche après le 14^e jour de la lune de mars. Il en résulte que cette fête ne peut tomber plus tôt que le 22 mars, comme on l'a vu en 1761 et en 1818, ni plus tard que le 22 avril, comme en 1734 et en 1856.

Cette année, la lune ayant commencé le 31 mars, le 14^e jour après cette date est le 14 avril, un dimanche ; donc la fête de Pâques doit avoir lieu le dimanche suivant, c'est-à-dire le 21 avril.

Trouvé dimanche, au Waux-Hall, un nouveau pince-nez que nous tenons à la disposition de son propriétaire.

Cela fait deux, avec celui perdu récemment, par un chasseur, au bal des pères.

Nos concitoyens apprendront avec regret la mort de MARTIN, le patriarche de nos cygnes.

Le défunt suit de près dans la tombe le fameux baudet (décédé la semaine dernière), dont de méchantes langues avaient signalé l'apparition sur la table de banquet de notre musique aux blancs plumets.

Entendu au Waux-Hall :

— Puis-je vous offrir un doigt de champagne, beau masque ?

— Merci bien, Monsieur : je ne bois qu' du doux ?

pélez bi qu' l'*Acloct* avou asprouvé in coup d' ces machines là, même que nos avinnes mis d'sus el chanson d' *Madame Inore* ? Put ia iaie ! On a comme ieu l'air dé dire qué l' *Acloct* deschéiou éié qu' nos astinnes co pu éfant qu' les éfants. Final'mint on no d'a tant dit, on no tant dit, qu' nos avons invyè l' bazar au diâbe ! Pourtant i' d'a branmint des ciens étou qui sont arrivés comme nous, faut-i' cwère, pusqué c'est qu'on fait des lifes là d'sus à Lidge éié qu'on l'z-invoïe à tous les memb' dé l' société — même qu' i' d'a tout près d' sept cints. — Ainsi donc, vo direz comme mi, c'est qu' ça leu va fourt bi, autrémint sans ça ces dgins là n' sont ni biesse assez qué d' daller taper des liard' évoïe pou fer imprimer des biestries qu' i' n'arou persône qui s' d'imbarrass'rou.

Là Monsieur Kinable : vo n' vèrez ni m' dire qué c'est n' biesse ! Éié pourtant là in homme qui passe les twé quarts et d'mi dé s' temps à studii dins tout ça : là qu' i' r'met inchenne tous les mots patwés qui s' rapportont au mesti d' courdani ; là qu' i' cache tous les pus vis mots du patwé d' Lidge ; in aute coup i' raconte tout c' qu' il avou à in pèlerinache qu'on d'allou branmint dins l' temps dé c' costé là, comme si vo diré douci Bolosac, hourmis qu'à Bolosac on va co, li, (même qué c'est l' lundi du Pint'coute.)

Co bi mieux qu' ça, il a sté r'quer tout c' qué les marchands crîont dins les rues éié i' nos a là siervi ça avé n' masse d'explications co au d'zeur dé tout. Ça

Quelques officiers de notre milice citoyenne se sont réunis, lundi dernier, 1^{er} avril, chez le major, pour discuter l'interprétation de certains articles de la loi sur la garde civique.

Le beau capitaine a pris à cette discussion une part si active qu'il y a gagné une migraine assez violente pour qu'elle l'ait empêché de se montrer ce jour-là à ses amis.

Les étrangers qui arrivent à Nivelles doivent se faire une singulière idée de notre ville, qui jouissait autrefois d'une réputation de propreté bien méritée.

Le faubourg de Namur, vis-à-vis de la rue du Curat est un véritable bourbier qu'on ne peut éviter qu'en faisant un long détour : le sable et le mortier servant à la maison qui y est en construction envahissent la moitié de la rue.

Ne pourrait-on pas exiger que les nouvelles bâtisses soient entourées d'une clôture en planches empiétant seulement de deux mètres sur la voie publique ?

L'avenue conduisant à la gare du Nord n'est pas dans un meilleur état et il est vraiment dangereux d'y circuler le soir : on risque à chaque pas d'aller se précipiter dans les jardins mal clôturés qui s'étendent vis-à-vis de la gare.

Notre éphéméride de dimanche dernier a sans doute piqué au vif la Société de danse qui est sortie le jour de la Mi-Carême. Malgré la pluie, les danseurs ont exécuté à tous les carrefours la double impériale qu'ils apprennent depuis si longtemps et leur chef, M. Gustave Philippe, s'est fait remarquer par sa prestance et par son agilité.

En sortant de chez elle, dimanche dernier, une dame dit à sa servante :

— Marie, si l'on vient sonner, vous n'irez pas ouvrir.
— Bien, Madame.

Au moment où Madame allait rentrer, deux gamins, qui ne l'avaient pas vue, donnaient un coup de sonnette et se sauvaient à toutes jambes.

Une seconde après, Marie venait ouvrir, juste comme Madame mettait la clef dans la serrure.

— Eh bien, Marie, ne vous avais-je pas recommandé de ne pas ouvrir si l'on sonnait ?

— Oh ! Madame, je n'ouvrais pas, c'était pour voir qui c'était !

Voici le programme de la grande fête populaire qui aura lieu à Arquennes, le dimanche 5 Mai prochain :

A 2 heures, GRAND CARROUSEL, en long et au galop. Dix prix seront distribués aux vainqueurs.

A 6 heures, GRAND BAL POPULAIRE à grand orchestre.

ILLUMINATION GÉNÉRALE de la place.

fait qu' si Monsieur Kinable arou sté Aclot t't ausssi bi qu'il est Lidgoux, vos ar ieu li dins-n-in bia lffe des remplans comme céclies :

— Ah moulettes ! Marchand de stokfisse, sorets !

— Ah !... Ah !... Ah !... mourmoulet ! à l'eau !

— Marrons de Lyon ! Les bonnés gales ! Dix pour in gros sou, cinq pou n' mastoque. On les vend sans aucune mauvaise !

— Des bonnés chaudes !

— Ah ! fromages de Marwelle !

— Marchand d' tapis !

— Faut pas des brosses, madame ?

— El lait !

— In chufiot pou n' pognée dé loques !

Gadgt avé mi qu' ça vos arou ieu fait plaisi ?

Mais mi, c' qui m'a plait l'méieu (à m' chénnance allons), c'est quand i' raconte en masse des p'lités faufes qui courent l' pais sans qu'on seuche dé d'iu c' qu'elles vénont éié qui sont co pu vieies qué les ich'mins. Il a toudis bi l' mitant d' ces blagues là qué nos avons d'jà intindu raconter n' sadju pa iun ou bi l'aute, à screnne el plus souvint.

Eié ténais — quédfwé qu' vo m' perdré pou in min-teur, — djé m' va ci vo dé chuffer deux :

El diâle né l's arou ni hours.

In curé d' villatche astou in dimanche à prêchi à grand'messe. Quand s' sermon a ieu sté fait, i' d'vont, comme toudi, r'commander les âmes des trépassés éié

L'Alliance Nivelloise donnera Dimanche prochain, à 6 heures, salle du Waux-Hall, une brillante soirée dramatique, composée de : 1^o *Lazare le Pâtre*, grand drame en 5 actes, dont un prologue, par M. Bouchardy et 2^o *En pension chez son groom*, comédie-vaudeville en un acte, mêlée de chants, par Messieurs Marc-Michel et E. Labiche.

Cette soirée sera suivie d'un bal à grand orchestre symphonique.

Avis aux gardes civiques. — On informe les candidats officiers qu'il y aura sous peu, pour cause d'incapacité des propriétaires actuels, dix uniformes, « n'ayant presque pas servi », à remettre avec grand rabais. (Communiqué).

Avis d'adjudications.

11 avril 1889. — A midi, à la station de Nivelles-Nord, construction d'une rampe de chargement en vieilles billes à la station de Feluy-Arquennes. Estimation frs 1.362,59, cautionnement 60 frs. Cahier spécial des charges n^o 51.

Éphémérides nivelloises.

1 Avril 1888. — M. Alfred Rascard va constater de visu l'existence d'une source que le *Courrier de Nivelles* disait avoir jailli sur l'emplacement du futur palais de justice.

2 Avril 1872. — Un brevet d'invention est accordé à M. Antoine Castelle pour un nouveau système d'appareil servant à attacher les chevaux.

3 Avril 1875. — Une liste de souscription circule en ville pour le rétablissement du carillon et de l'appareil qui mettait Jean de Nivelles en mouvement pour sonner les demi-heures. Les souscriptions des Nivellois résidant au dehors pouvaient être adressées à M. Zulmard Lengrand.

4 Avril 1857. — On place les plaques indicatrices aux coins de toutes les rues et on peint de nouveaux numéros sur toutes les maisons ; ce travail permet de supprimer l'ancienne classification en sections.

5 Avril 1888. — Un membre prépondérant de la Commission du Club universitaire remplace dans une sérénade de la *Galotte*, le porteur de grosse caisse, empêché.

6 Avril 1797. — Le couvent des Conceptionnistes est vendu à un ancien carme, Daniel Verbecknoes, moyennant 2.400 livres.

7 Avril 1864. — Le Conseil communal nomme par huit voix sur dix M. Aerts, professeur de musique vocale à l'école communale. M. Jules Glibert est nommé professeur de musique au Collège par six voix contre quatre, données à M. Octave Dusausoy.

Clef diplomatique.

b8 3968x4b1 483968x4b1 483968x4 ab1 04
39657 48 3968x68x b8 x2b3968x 3968x
x2b3968x 04a 39637a.

il avout mis d'su in boquet d' papl les no des ciens qui astinnent mourts su l' paroisse el' sêmeine dé d'vant pou l'r'commander à part. In tout prêchant, il avout, sans fer attintion, léi intrer s' papl dins n' craie dé l' chaise dé vérité. El sermon fait, i' coummince à dire in cachant à r'satchi s' papl : On r'commande à vos prières les âmes des fidèles trépassés et surtout les âmes... (En' povant v'nu à d'bout dé ravver s' papl) les âmes, dist-i', dé tous les ciens qui sont ci dins l' craie, pa' c' qué l' diâle né l's arout ni hours.

D'j'ai clappé l' huche.

In bia djou, ou pou méieu dire en' belle nûl', on d'zou à Pierre dins-n-in cabaret qué su l'temps qu'il est à bwère ses verres, il a in djoune homme qui ti compagnie à s' femme.

— Ça n'est ni possible ! dist-i'.

— Allez vir, qu'on respond.

— Djé m' va.

Vellà voie. En'miette après lé v'là r'venu.

— Quée nouvelle, hon ? qu'on li demande.

— Vos avt raison, il avout d'lé ielle in djoune homme, même qu'il est co.

— Qu'avé dit ?

— Oh ! Djé n' povou mau d' rt dire, mais in m'in dallant d'j'ai si fourt clappé l' huche qu'il aront bi vu qué d' n'astou ni contint !

Si ça tché bi, i' sêmeine qui vi no dé bout'rons co saquantes. Sroisy.

Solution des mots carrés syllabiques :

Né cro po le
Cro che ta ge
Po ta gè re
Lé gè re ment.

Ont deviné : Seurasou Frick et Nened ; Galathée Hercule et la mitoyenne ; une bergère de la Mascotte ; Totor el choumaque et Tati l' periqui ; Gamine ; Pour que l'Escarmouche prospère ; Volante à Velo ; In Danube heureux.

La solution du problème de Seurasou Frick et Nened est celle-ci :

Se placer derrière le quatrième arbre de la rangée longeant la Cave du Chapitre en comptant à partir de l'Hôtel-de-ville. Ces Messieurs se chargent d'ailleurs d'aller planter un piquet pour indiquer l'endroit exact où l'on doit se placer.

A deviné : Camille.

Froment les 100 kilogs, 17,25 francs — Seigle 12,00 — Avoine indigène, 13,25 — Escourgeon, 16,00 — Beurre, le 1/2 kilog 1,60 — Œufs, les 26, 1,60.

État-civil de Nivelles.

Du 30 Mars au 6 Avril 1889.

NAISSANCES. — Joseph-Marie-Léopold-Gh. Volturon. — Nathalie-Éléonore-Marie-Céline-Gh. Dechamps. — Joseph-Alexandre-Gh. Cranembrouck. — Joseph-Antoine-Omer-Gh. Lacroix. — Pierre-Théodore-Émile-Gh. Girard. — Léon-Jules-Georges-Joseph Adam. — Clara-Odile-Augustine-Gh. Harcq. — Hélène-Juliette-Gh. Agtave.

MARIAGE. — Henri Couturiaux, 23 ans, piocheur au chemin de fer, avec Marie-Joseph-Gh. Chartier, 23 ans, servante.

DÉCÈS. — Marie-Joseph Fontès, 80 ans, cabaretière, épouse de Léon Collete, décédée rue St Georges. — Joseph-Gh. Dujacquier, cultivateur, époux de Cécile-Gh. Bayot, décédé hameau des haies. — Victorine-Louise-Marie-Gh. Bucquoi, 28 ans, ménagère, épouse de Gustave Balestria, décédée rue des Pécheurs. — 2 enfants au-dessous de 7 ans.

Étude de Maître Louis CASTELAIN, Notaire à Nivelles.

Le dit notaire procédera le mardi 16 avril 1889, à 2 heures, au café de la Régence à Nivelles, à la vente par expropriation forcée de **3 hectares 88 ares 30 c.** de terre, campagne de l'Espinette sous cette ville.

Les notaires PARADIS et CASTELAIN, résidant à Nivelles, vendront publiquement le jeudi 25 avril 1889, à une heure, chez Madame veuve Delcorde, cabaretière à Lillois, par devant M. le Juge de Paix du canton, conformément à la loi du 12 juin 1816,

15 hectares d'excellentes terres

sous Lillois-Witterzée et Vieux-Genappe.

Les notaires GOUTTIER de Braine-l'Alleud et CASTELAIN de Nivelles, vendront publiquement le lundi 29 avril 1889, à 2 heures, chez Poulet, rue Ste Anne à Braine-l'Alleud,

La Ferme dite des Hayettes,

sous cette commune, comprenant bâtiments, jardin, prairie, terres, d'une contenance de **7 hectares 44 ares 37 centiares.**

(Voir le plan aux affiches.)

A VENDRE

SIX LOTS

de magnifiques terrains à bâtir

situés faubourg de Namur, à Nivelles, le long de la chaussée de cette ville vers Namur, à proximité de la gare de l'Est et de la nouvelle église du St-Sépulcre.

S'adresser audit notaire.

La maison VINCLAIRE-RUGLOUX, grand-place, à Nivelles, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient de recevoir un brillant assortiment de parapluies et parasols pour gardes civiques en grande tenue.

Prix défiant toute concurrence.

Change, fonds publics, coupons

ORDRES DE BOURSE

Commission un franc par mille

ÉDOUARD ATQUET

RUE DE BRUXELLES, 18,

vend les lots de Bruxelles et d'Anvers par douze versements mensuels de fr. 8,60.

Vins et Spiritueux

Produits garantis purs et de provenance directe

LÉON VINCLAIRE-RUCLoux

33, GRAND'PLACE, NIVELLES

Champagne Charles RIVART, Reims

Nouvelle Invention

SONNERIE PNEUMATIQUE

Remplaçant la sonnerie électrique

PLACEMENT A TOUT ÉTAGE

OCT. LEHERTE

SERRURIER-POÉLIER, BREVETÉ

Médaille à l'Exposition de Nivelles, 1887

FAUBOURG DE NAMUR, NIVELLES

fabriquant de serres, poêles, cuisinières, chassés de couché, grillages, volières, meubles de jardins, gradins, tables, gloriettes, poulaiiers, douches en cuivre et en fonte, fauteuils à tente se repliant avec grande facilité (nouveau système).

PRIX MODÉRÉS.

Compagnie belge

DES

PROPRIÉTAIRES RÉUNIS

FONDÉE EN 1821

pour l'assurance à primes contre l'incendie.

Agent principal *Fréd. WILLAME*, rue de Bruxelles à Nivelles.

Jules HYERNAUX-HOFMANN

Pâtissier-Confiseur-Glacier

GRAND'PLACE A NIVELLES

Pièces montées — Bonbons pour bals et soirées — Bûtes et dragées pour baptêmes — Chocolats de toutes marques — Crèmes — Fruits confits — Desserts — Glaces — Sorbets — Conserve — Jambon — Vins et liqueurs — Eau gazeuse.

Pistolets rondelins et couques tous les jours à 7 heures du matin.

Vente de Parapluies et Ombrelles

Réparations et recouvrements

A DES PRIX MODÉRÉS.

JEAN ANDRIEUX

CHAUDRONNIER ET RÉTAMEUR

rue des Brasseurs, 29, Nivelles.

On peut se procurer L'ACLOT, chez MM. Vinclaire-Rucloux, grand'place, Albert Chapelain, au grand Belgrade faubourg de Soignies et à l'imprimerie du journal boulevard des Archers, à raison de 5 centimes le numéro.

Frédéric WILLAME

Banquier, rue de Bruxelles à NIVELLES,

se charge de tout ordre de bourse sans autre commission que le courtage de 1 fr. par mille et vend les lots de Bruxelles et d'Anvers par douze versements mensuels de fr. 8.60.

L'acheteur a droit, dès son premier versement; aux tirages et aux coupons d'intérêts.

Calorifères de construction.

Sonneries électriques et pneumatiques.

nerie.

Ouvrages de poélerie, serrurerie et ferron-

RUE DE CHARLEROI, 5, NIVELLES.

MAISON FRANÇOIS GALLY,

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE
DE
MAURICE BERNIER
BOULEVARD DES ARCHERS, NIVELLES

Affiches, Factures, Circulaires, Registres à souches et autres, Bordereaux d'expédition, imprimés administratifs, etc., etc.

Spécialité pour lettres de faire part de naissance, de mariage et de décès.

CÉLÉRITÉ. — TRAVAIL PARFAIT.

A la bonne ménagère.

Le sieur J. RANDOUX-ROSSEELS, rue de Soignies, n° 34, a l'honneur de vous soumettre un aperçu des articles en vente chez lui :

Fromage de Hollande, d'Edan, de Gruyère, de Herve 1^{re} qualité, fromage gras, etc. — Choucroute de Strasbourg. — Vinaigre de raisin. — Huile d'olive, extra. — Moutarde fine. — Cervelas. — Chocolat marque Keriger. — Poissons secs et en conserves. — Poissons à la daube et à l'escavèche. — Sardines à l'huile, sardines russes, Harengs, etc. — Beurre et œufs frais. — Fruits et légumes. — Citrons, oranges, etc. — Pomme de terre 1^{re} qualité. — Poissons frais sur commande. — Huitres, anguilles, etc.

Il se charge de fournir en 6 heures de temps toutes marchandises qu'il n'aurait pas en magasin.

J. RANDOUX-ROSSEELS.

HAUTAIN Frères

faubourg de Mons, Nivelles

Pavements céramiques, cheminées, tuyaux en grès vernissés pour canalisations, égouts, courbes, raccords, syphons, sterfsputten et vases de latrines ordinaires et à syphons : le tout provenant des meilleures fabriques.

LOUIS DEVILLE

ARCHITECTE

Faubourg de Namur à Nivelles.

Agent-dépositaire des Usines belges de Carreaux Céramiques.

Carreaux Céramiques fins, unis et incrustés. (Genres Maubeuge.)

Carreaux et Pavés Céramiques unis.

Ces produits sont admis dans les travaux de l'Etat, des communes et du Génie.

Carreaux en Ciment Portland comprimé.

Marbrerie complète. — Produits Réfractaires. — Poteries de grès vernissées. — Ciment Portland et Ciments ordinaires.

GROS ET DÉTAIL

Prix défiant toute concurrence

MAISON ROMBOUTS

RUE S^e GERTRUDE, 18, NIVELLES

Marchand-Tailleur pour Dames, Hommes et Enfants.

Vêtements sur mesures en 12 heures **Pantalons** en 6 heures.

CONFECTION AU PREMIER FAÇONS GARANTIES

pour jeunes gens et enfants,	depuis	10 fr.
pour hommes,	"	20 "
cheviote, pure laine croisée, col soie,	"	27 "
id. bordé, soigné,	"	30 "
moscowa, id. doublé satin français,	"	33 "
id. bordé satin français, col velour soie, très soigné,	"	38 "
pour enfants,	depuis	6 fr.
pour hommes, très soigné,	"	16 "
grand choix de vêtements noirs, soigné,	"	24 "
PANTALONS ET GILETS EN TOUS GENRES.		

PARDESSUS

COSTUMES

Nivelles, imprimerie Maurice BERNIER